

# **LE SOCIALISME MUNICIPAL**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649775187

Le Socialisme Municipal by Adrien Veber

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**ADRIEN VEBER**

**LE SOCIALISME  
MUNICIPAL**



# LE SOCIALISME MUNICIPAL



LE

# SOCIALISME MUNICIPAL

PAR

**Adrien VEBER**

Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris  
Ancien Président du Conseil Général de la Seine  
Député de la Seine



PARIS (5<sup>e</sup>)

**V. GIARD & E. BRIÈRE**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

—  
1908

*Tous droits réservés*

# Le Socialisme Municipal

---

## PRÉFACE

Conformément à la résolution du Congrès socialiste international tenu à Paris en 1900, le code des ordres du jour pris aux congrès ouvriers socialistes internationaux existe aujourd'hui, et nul ne peut l'ignorer.

L'Internationale a eu pour pensée, en décidant la publication de ce code, de fournir aux organisations ouvrières et aux travailleurs qui se réclament du socialisme, une direction précise et coordonnée de l'action socialiste dans tous les pays ; cette publication du Bureau socialiste international de Bruxelles renseigne exactement sur la solution que le socialisme international apporte aux questions politiques, économiques et morales que soulève la critique socialiste du monde capitaliste.

La résolution suivante, adoptée par le Congrès international de Paris (1906) et insérée dans le code de l'Internationale, a prononcé sur la signification qu'il faut donner à cette expression couramment employée : « Socialisme municipal », et indique la ligne de conduite à suivre en cette matière par tous les socialistes.

« Attendu que par « socialisme municipal » on ne peut entendre un socialisme spécial, mais seulement l'application des principes généraux du socialisme à un domaine spécial de l'activité politique ;

« Attendu que les réformes qui s'y rattachent ne sont pas et ne sauraient être présentées comme devant réaliser la société collective, mais qu'elles sont présentées comme s'exerçant dans un domaine que les socialistes peuvent et doivent utiliser pour préparer et faciliter l'avènement de cette société ;

« Considérant que la commune peut devenir un excellent laboratoire de vie économique décentralisée et en même temps une formidable forteresse politique à l'usage des majorités socialistes locales contre la majorité bourgeoise du pouvoir central, une fois qu'une autonomie sérieuse sera réalisée ;

« Le Congrès international de 1906 déclare :

« Que tous les socialistes ont pour devoir, sans méconnaître l'importance de la politique générale, de faire comprendre et apprécier l'activité



municipale, d'accorder aux réformes l'importance que leur donne leur rôle « d'embryons de la société collectiviste » et de s'appliquer à faire des services communaux : *transports urbains, éclairage, eaux, distribution de la force motrice, bains, lavoirs, magasins communaux, boulangeries municipales, service alimentaire, enseignement, service médical, hôpitaux, chauffage, logements ouvriers, vêtements, police, travaux communaux, etc.*, à faire donc de ces services des institutions modèles tant au point de vue des intérêts du public que de la situation des citoyens, qui les desservent ;

« Que les communes trop faibles pour procéder à elles seules à la réalisation de ces applications doivent s'attacher à former des fédérations communales ;

« Que dans les pays où l'organisation politique ne permet pas aux communes d'entrer dans cette voie, tous les élus socialistes ont pour devoir d'user de tous leurs pouvoirs en vue de fournir aux organismes communaux la liberté et l'indépendance suffisantes pour réaliser ces desiderata,

## HISTORIQUE

Avant d'aboutir à la formule concrète et précise du Congrès de 1900, le mouvement d'idées se rattachant au socialisme communal s'imprégnait tantôt des théories de Bakounine sur la solidarisation des communes autonomes, tantôt de conceptions plus ou moins amorphes sur une plus grande indépendance des communes et sur les mesures à prendre par les municipalités pour améliorer le sort du prolétariat local.

Après le magnifique écho des actes et manifestes de la Commune du 28 mars 1871, — le premier essai théorique à retenir sur le mouvement communaliste est un extrait de la célèbre brochure de *César de Paepe*, présentée au VI<sup>e</sup> Congrès de l'*Association internationale des Travailleurs* tenu à Bruxelles en septembre 1874, sous ce titre *De l'organisation des services publics dans la société future*. Ce travail était la suite naturelle des précédents rapports de César de Paepe aux Congrès internationaux de Bruxelles (1868) et Bâle (1869) sur la propriété et le collectivisme. La réunion de ces divers rapports fort connus de

tous les vieux militants forme une belle théorie d'ensemble sur les *services publics* dans la société future.

Leur analyse n'entre pas dans notre plan puisqu'aussi bien leur organisation suppose une révolution préalable. Cependant, nous avons tenu à rappeler et à signaler cette œuvre qui a inspiré tout le socialisme belge et beaucoup de Français — notamment Benoît Malon (*Socialisme intégral*) — et où le passage du présent au futur est présenté dans l'ordre communal sans utopies et avec le maximum d'apparences plausibles.

En France, après l'amnistie et l'éclosion de journaux exclusivement socialistes, comme les deux *Egalité*, le *Socialisme progressif*, le *Pro-létaire*, la *Revue socialiste*, la *Commune libre*, la *Fédération* qui firent revivre les traditions internationalistes, le Congrès ouvrier national tenu, à Marseille en 1879, proclamait :

1° La nécessité, pour le prolétariat, de se constituer en parti distinct ;

C'était le moyen.

2° La nécessité, pour affranchir les travailleurs du salariat, de socialiser les forces productives ;

C'était le but.

Il ne s'agissait plus que de mettre en pratique, tout d'abord, la première de ces déclarations. C'est ce qui fut commencé à Paris, en juillet 1880, par le Congrès du Centre, et sanctionné, au